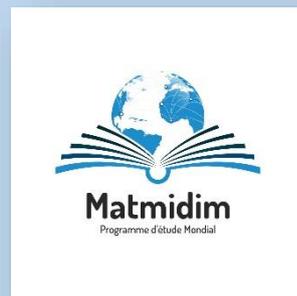


Résumé de la Souguia de

## Chéva Brah'ot 1



### 1. Explications sur la Souguia de la Guemarra

Dans Ketoubot 7b, la Guemarra enseigne qu'il faut **dix personnes pour faire les Birkot H'atanaim**. Rav Nah'man l'apprend de l'épisode de Boaz qui a réuni dix personnes lors de son mariage avec Ruth, mais Rabbi Abahou l'apprend d'un Passouk dans Bamidbar qui utilise le mot Mekor pour dire qu'il faut bénir Hachem avec dix personnes, ce mot pouvant être assimilé à l'organe féminin.

La Guemarra présente ensuite une Mahloket entre Tana Kama et Rabbi Yehouda sur la question si la Birkat H'atanim **doit être dite dans le logement du H'atan ou pas**.

Elle continue ensuite avec la Braïta qui dit que la Birkat H'atanim se dit **pendant 7 jours**, mais Rav Yehouda émet la condition d'avoir des **Panim H'adachot** (objet de la prochaine Souguia).

Enfin, la Guemarra développe l'explication des textes des Chéva Brah'ot.

### Explication du Roch sur la Brah'a des fiançailles מקדש עמו ישראל על ידי חופה וקדושין

Il est Possek comme Rav Ah'ay qu'il faut être dix pour la Brah'a des Kidouchin, contre Rav Shmouel Hanaguid qui ne nécessite que deux personnes. Il rapporte aussi la Mah'loket s'il faut faire la Brah'a avant les Kidouchin comme toute autre Mitsva où la Brah'a est « 'Over La'assiyatan », ou bien faire la Brah'a après, car on doit craindre que la fiancée ne se rétracte juste après la Brah'a, de plus ici on ne dit pas Acher Kidechanou sur la Mitsva de se fiancer. Enfin, après avoir posé plusieurs questions sur le texte de la Brah'a (pourquoi ne pas dire « qui nous a ordonné de se fiancer », pourquoi mentionner que certaines femmes sont interdites, pourquoi mentionner la H'oupa alors que la Brah'a ne se fait pas obligatoirement sous la H'oupa ?) il répond qu'en réalité **l'essentiel de la Mitsva n'est pas de se fiancer mais de procréer**, donc cette Brah'a ne fait pas référence à un H'youv (c'est pourquoi on la prononce même si quelqu'un se fiance avec une femme stérile) mais plutôt à une louange à Hachem de nous avoir choisi comme peuple et de nous donner la Mitsva de ne nous marier qu'à des femmes permises, la mention de H'oupa venant rappeler que c'est seulement par son biais qu'elles sont autorisées.

### Le statut d'une fiancée qui a eu les sept Brah'ot avant H'oupa

Le Méiri et Rabbenou Yona expliquent qu'avant le Minahg était d'abord de faire les fiançailles avec la Brah'a des Kidoushin, puis d'attendre une période de plusieurs mois pour faire la H'oupa avec les Birkot H'atanim. Mais dans la région de Yehouda mentionnée dans la



Guemarra, ils faisaient Yh'oud (isolement des H'atanim) au moment des Kidoushin (pour contourner le droit de cuissage) afin de permettre d'avoir des relations, même sans la Ketouba et la H'oupa « classique » ; l'isolement faisant office de H'oupa (ce qui permettait un mariage en discrétion). C'est pourquoi ils ont institué de faire la Birkat H'atanim à ce moment-là, car une fiancée, même après les Kidoushin, est interdite tant que les Birkot H'atanim n'ont pas été prononcées.

### **Explication de la Brah'a de אשר יצר את האדם בצלמו**

En ce qui concerne le Passouk qui dit que l'homme a été créé à l'image d'Hachem, le Abodraham précise que la comparaison ne concerne pas l'aspect corporel mais celui de l'âme, en contradiction avec le courant de pensée qui est rapporté dans le Morei Névoukhim du Rambam. Le H'atam Sofer, lui, explique que la comparaison concerne plutôt le fait que l'homme a été créé seul, tout comme Hachem est unique. Et même le lien entre l'homme et son épouse qui permet la création d'un enfant, crée un rapprochement vers l'unicité, du fait que l'enfant est le mélange des deux êtres.

## **2. Les Chéva Brah'ot sont-elles dépendantes d'une Seouda ?**

Les Richonim rapportent la Massekhet Sofrim qui dit qu'ils avaient l'habitude de faire des Cheva Brah'ot juste en se réunissant, sans repas. Mais le Roch cite aussi une Chita que l'on ne peut les réciter qu'après un repas. Le Rachba et le Ran penchent comme la Massekhet Sofrim. Cette Mah'loket est peut être une explication du besoin selon certains de faire les Baah'ot avec deux verres, le premier étant consacré au Zimoun, afin de ne pas faire des H'avilot (« package ») avec les Mitsvot. En effet, si les Cheva Brakhot sont liées au repas, donc on peut les considérer comme une même Mitsva et n'utiliser qu'un verre. Mais si elles sont indépendantes du repas, il faudra donc deux verres pour en réserver un pour chaque Mitsva. Le Choulh'an Aroukh est Possek comme le Rambam qui nécessite de faire les Brah'ot à l'issue du repas.